MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2022/38a0-5d5d

de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

à l'attention de :

SINTEFF Stéphane
1 bis Rue des vergers -
57400 Hesse

Cette attestation de connaissances est délivrée à :
Nom : **SINTEFF** - Prénom : **Stéphane** - né(e) le : 16/05/1986 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
- la réussite à l'évaluation des connaissances le 01/02/2022
Session n° 2078 organisée à 67000 Strasbourg, région Grand Est

par :

Zoo Pro
58, avenue du Maréchal FOCH
83000 Toulon

Organisme de formation habilité
pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques *(visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rura et de la pêche maritime) :*

- « **Chien** »
- « **Chat** »

	Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF
Fait le : 07 FEV. 2022 à : Strasbourg	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Le chef du service régional de la formation et du développement Laurent BEJOT

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime